

SOUFFLENHEIM Artisanat

L’indication géographique divise les potiers de la commune

À l’occasion d’une réunion au centre socio-culturel de Soufflenheim le 16 septembre dernier, l’indication géographique protégée (IGP) a suscité de vifs échanges entre les élus et les potiers, pas d’accord sur les critères.

L’ADT (Alsace Destination Tourisme), par le biais de sa conseillère en accompagnement de projets, Laetitia Connan, en partenariat avec le conseil départemental et le concours de la commune, avait invité potiers, instances et élus à une table ronde pour faire le point sur les actions menées et celles à venir. Parmi elles, le premier marché de la poterie organisé place du Quartier-Blanc, à Strasbourg, avec dix-neuf exposants et des démonstrations qui ont recueilli un beau succès. Des points d’amélioration ont été évoqués comme la communication à étoffer et l’ouverture à des potiers d’ailleurs.

Désaccord sur les critères de l’IGPIA

Le point le plus discuté fut l’état des lieux concernant la demande d’IGPIA (indication géographique de produits industriels et artisanaux) à laquelle des potiers de Soufflenheim et de



La célèbre argile de Soufflenheim, aujourd’hui utilisée par cinq potiers de Soufflenheim, n’est pas un critère de sélection entrant dans la charte de l’IGPIA. Photo DNA

Betschdorf aspirent depuis des années. Depuis le 17 mars 2014, une loi Consommation permet de désigner un produit dans une zone géographique définie à travers un label. L’IGPIA met en valeur un savoir-produire, un savoir-faire, des traditions et des techniques originales. Si la plupart des participants se sont contentés d’écouter sagement les commentaires, d’autres s’interrogent sur l’utilité d’une

indication géographique qui n’empêchera pas les importations de contrefaçons chinoises. Certes, mais ceux qui utilisent abusivement les dénominations géographiques seront sanctionnés, ont répondu les élus.

Portée par l’association qui regroupe une douzaine de potiers de Soufflenheim et de Betschdorf et bénéficiant d’accompagnements comme l’ADT et Alsace Qualité entre autres, cette fameuse de-

mande d’IGPIA fait son chemin depuis 5 ans. Un cahier des charges recensant les droits et devoirs de chaque artisan tout en tenant compte des spécificités individuelles a interpellé l’un ou l’autre potier. Concernant la matière première déjà. Cette célèbre argile, dont le droit d’extraction gratuit et perpétuel a été accordé par l’empereur Barberousse au XII^e siècle aux « Schüsseldreher » et qui n’est, à ce jour, utilisé que

par cinq potiers de Soufflenheim, n’est pas un critère de sélection entrant dans la charte de l’IGPIA. Bien d’autres points, comme la production artisanale et industrielle, l’organisme de gestion et d’autres questions pratiques ont été débattus. Une première version d’un cahier des charges a été envoyée à l’INPI (Institut national de la propriété industrielle) qui a rendu ses premiers commentaires en juillet dernier. À charge pour l’association des potiers de retravailler les textes afin de préciser, entre autres, la conformité des produits. Ce qui a été soumis à chaque potier participant à l’opération. L’on attend désormais le second avis de l’INPI. Tout cela impliquant une révision des statuts de l’association. Dans le meilleur des cas, l’IGPIA pourrait, peut-être, voir le jour en 2020.

Un centre de la poterie ?

Petit à petit, mais péniblement, la réunion a repris son cours et un certain nombre d’informations ont été communiquées. L’Hôtel du Département, à Strasbourg, accueillera une exposition de photos sur les différentes étapes de la fabrication de la poterie. L’idée étant d’inciter les touristes de l’Eurométropole à se rendre en Alsace du Nord.

Un autre projet, en milieu

sylvestre, invite des designers à travailler sur les relations étroites entre la forêt et la poterie. Enfin, Christine Jaouen-Bohy, directrice de l’office de tourisme du Pays rhénan, a annoncé la cessation d’activité de la poterie horticole Siegfried Gaston et fils et la mise en vente des bâtiments. Des idées ont germé du côté de la comcom pour donner une nouvelle dynamique à ce complexe, rue de la Montée, qui abritait une entreprise familiale née en 1920 et spécialisée dans la poterie horticole. Les ateliers, en l’état depuis des décennies, renferment de vieilles presses et autres fours d’époque.

Plusieurs possibilités ont été évoquées comme un musée vivant (proposition récurrente), un centre de formation pour enrayer la rareté de la main-d’œuvre qualifiée, un global-centre de la poterie... Rien n’est décidé à ce stade, mais ce qui est sûr, c’est que si l’un de ces projets devait voir le jour, les potiers devront être entièrement impliqués. Ceux qui resteront puisqu’en tout, deux autres poteries cesseraient leur activité cette année : Siegfried Gaston et fils et Noël Hausser.

Pat. G.

NIEDERBRONN-LES-BAINS Portrait

Serge Libs, la longue gestation d’un poète

Serge Libs a publié son premier recueil de poésies l’an dernier, j’avais les ailes d’un penseur encordé par l’aube/Néfertiti, et le second paraît ces jours-ci. Retour sur le parcours atypique d’un poète autodidacte.

Quand il s’arrête pour contempler le chemin parcouru, Serge Libs relie plusieurs souvenirs à la poésie. Chacun lui a permis de franchir un pas supplémentaire. Car se définir soi-même comme poète n’est pas chose aisée, surtout sans aucune formation. Une certaine gêne affleure encore au moment de se raconter. Mais le Niederbronnais est aujourd’hui en paix avec lui-même.

« J’ai commencé à écrire à 15 ans. Le premier déclic a été ma professeure de français, Madame Emmanuelle. Elle avait une cicatrice sur la tempe, comme une île, comme l’île de Robinson Crusoe qui ornait le papier peint de ma chambre. On écrit évidemment parce qu’on a un trop-plein d’images dans la tête », se souvient Serge Libs.

Pourtant, l’école ne l’inté-

ressait pas beaucoup. Il s’en est détaché vers 10 ans, suite à une sorte d’illumination alors qu’il était en train de faire tourner une toupie sur le perron de la maison familiale. « C’est difficile à expliquer, mais pendant trois secondes, j’étais l’univers. » Il refait trois fois sa 5^e, ne parvient plus à se concentrer.

La lecture de Jack Kerouac marquera un tournant

Comme beaucoup d’adolescents, la lecture de Jack Kerouac marquera un tournant. Il prend son baluchon et se rend à Amsterdam, puis à Heidelberg. « J’ai fini par être recueilli par un marin excentrique en Allemagne, Werner. Il m’a montré le dessin, la sérigraphie. Et il m’a convaincu de donner des nouvelles à ma mère... »

Revenu à des aspirations plus « raisonnables », il rentre et passe le concours des Arts déco, qu’il réussit. Mais il était déjà temps de faire le service militaire. « J’ai noirci des tas de cahiers à cette époque, mais je les ai tous jetés. Je n’étais

fier d’aucun de ces écrits. Rétrospectivement, je me dis que quelques-uns étaient peut-être bons. » Il n’était pas encore prêt.

Et puis il y a eu cette histoire d’amour passionnelle et destructrice vécue à l’âge de 22 ou 23 ans, suivie de quelques années de vie dissolue. « J’ai mis des années à me remettre de cette femme, et j’ai perdu des amis, fourvoyés dans les substances illicites. Cette époque m’a inspiré de nombreux textes. » Dont les trois premiers chants de son recueil, intitulé J’avais les ailes d’un penseur encordé par l’aube.

À cette époque, il lit un de ses poèmes lors d’une soirée, et se souvient du silence avant les applaudissements. Il y rencontre le poète strasbourgeois Jean-Paul Klée, qui le met en contact avec l’éditeur influent Guy Chambelland. « Il m’a proposé de m’éditer, mais à compte d’auteur. J’ai refusé, vaniteux comme j’étais. J’ai raté le coche, mais peut-être volontairement. »

Peu avant 30 ans, Serge Libs se calme. Il travaille : ébéniste, restaurateur de meubles anciens, barman...



Serge Libs : « Mes textes plaisent ou non, mon écriture est sûrement mystérieuse. Mais pas hermétique pourtant ». Photo DNA/Marie GERHARDY

Il rencontre son épouse juste après le décès de sa mère. Les fripiers du Cap-d’Agde, où réside sa belle-mère, leur inspireront une nouvelle carrière. Le couple possédera plusieurs magasins de vêtements, et achètera sa maison à Niederbronn en 2010.

Le démon revient frapper à sa porte

Plusieurs décennies sont passées, sans écriture pour Serge Libs. Mais le démon revient frapper à sa porte. « Il y a une douzaine d’années, j’ai rédigé Néfertiti, toujours au sujet de cette

histoire d’amour compliquée. C’est un road-movie déjanté et sombre. Je pense que c’est mon texte le plus abouti, je l’ai mis en deuxième partie du recueil », commente le poète.

Aujourd’hui, il ressent le désir de publier, pour avancer. « Et puis je suis enfin en paix. Je vis les plus belles années de ma vie. Je sais qui je suis, et j’ai envie de laisser une trace. Mes textes plaisent ou non, mon écriture est sûrement mystérieuse. Mais pas hermétique pourtant. » Son ami le metteur en scène Martin Ada-

miec accepte de préfacer l’ouvrage qui sort à compte d’auteur en 2018.

Il y a deux ans, une nouvelle vague le submerge. Tous les soirs à son ordinateur, il fait couler les mots. 120 poèmes jailliront avec insouciance, « des textes courts qui retombent sur leurs pattes. » Ce sera Le Labyrinthe des hippopotames, son deuxième ouvrage. Il sera présenté lors d’une rencontre du café associatif Cafasol, le 16 novembre.

Dorénavant, l’écriture est plus difficile, plus poussive. « J’écris un poème toutes les deux ou trois semaines, car je cherche à approcher la lumière du Verbe, et c’est laborieux. En ce moment, j’ai une formule qui tourne dans la tête, « l’ombre du conquistador ». Elle finira par trouver son chemin et le poème s’écrira tout seul. » Son troisième recueil devrait être une sélection de ses textes préférés.

Marie Gerharty

J’avais les ailes d’un penseur encordé par l’aube/Néfertiti, Libs Serge Diffusion, 10 euros, + 3 euros de frais de port. Contacter l’auteur au 06 45 76 12 70.